



### COMPTE RENDU REUNION JOURNEE D'ECHANGES DU POLE DE PLEINE NATURE GORGES DE L'AVEYRON

Réunion du mardi 4 octobre 2016 à St Antonin -Noble-Val

**Objet :** Réunion d'échanges autour des actions du pôle de pleine nature Gorges de l'Aveyron

#### **Participants :**

Denis FERTE, membre du bureau du PETR Midi-Quercy – Gérard THIERCELIN, membre du Conseil de développement territorial Midi-Quercy – Sylvain PRALONG, chargé de mission pleine nature , Agence de développement touristique - Ofélia ROLAND, service développement local au CD82 – Walter RICARD , DGS mairie St Antonin Noble Val – Daniel BENAC, adjoint maire St Antonin Noble Val – Nathalie GROSBORNE, directrice du CPIE Midi-Quercy- Leslie CAMPOURY, animatrice site Natura 2000 vallée de l'Aveyron LPO 12 – Gaby ROUMIGUIERES, adjointe mairie Laguépie – Fanny ERNOTTE, chargée de développement Escal guépienne Laguépie – Patrick BASTIDE, Service jeunesse sports et vie associative DDCSPP 82 – Georges ESPINOSA, maire de Cazals – Gilles LEBLANC DDT 82 – Hugo RECEVEUR , atelier La Motrice – Anne CHAUVARD, association MONDOVELO – Emilie PLASSARD, chargée de mission PPN PETR Midi-Quercy – Marianne BUSSER, coordinatrice service TOURISME et LEADER PETR Midi-Quercy – Christian MAFFRE , président PETR – Philippe DARBOIS directeur PETR – Ghislaine MARTINEZ, maire de Laguépie – Pierre DURAND, service environnement CC QRGA – Catherine TERSET, responsable OT St Antonin – Corine FAVAREL, association Même sans le train – Mickael



« Le Pôle de Pleine nature Gorges de l'Aveyron est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif central »

# **1- Contexte et ordre du jour**

**Mot d'accueil de M. MAFFRE et M.FERTE**

**Tour de table**

**Ordre du jour :**

- Rappel du cadre administratif et financier, des objectifs du pôle
- Les réalisations 2016 du pôle de pleine nature
- Boucles cyclables : présentation des tracés des boucles par l'association Mondovélo
- Charte design et mobilière par l'agence Motrice

Repas

- Suite des réalisations 2016
- Proposition de Programme d'actions 2017-2018 (communication, événementiel, signalétique, aménagements...)
- Recueil des avis et des attentes

## **2- Rappel du contexte du PPN 2016**

Marianne Busser rappelle rapidement le contexte du pôle de pleine nature des Gorges de l'Aveyron :

*Voir le powerpoint 1 « journée échanges 04 10 2016 »*

## **3- Les réalisations 2016 du pôle :**

Plusieurs actions étaient programmées pour l'année 2016, pour certaines elles sont encore en cours de réalisation et sont suivies régulièrement dans le cadre de réunions et de groupes de travail thématiques

*Voir le PowerPoint 1 « journée échanges 04 10 2016 »*

## **4- Focale Boucles cyclables.**

L'une des actions pour 2016 est la mise en place de boucles cyclables sur le territoire du pôle de pleine nature. Cette étude est en cours de réalisation par l'association Mondovélo représentée par Anne Chauvard.

Cette mission s'organise autour de 3 phases successives en respectant un cahier des charges précis :

- Phase 1 : Identification des boucles cyclables

L'équipe de Mondovélo a collecté des données utiles à la création des boucles sur le terrain (repérage de terrain et rencontres auprès des acteurs du territoire...)

- Phase 2 : Communication et information sur les boucles

Cette phase vise à identifier une identité pour chacun des circuits créés, dans une perspective de développer un véritable « produit » touristique axé sur le vélo et de créer des descriptifs touristiques et patrimoniaux (texte, photo, carte) pour décrire, valoriser, renseigner chaque circuit.

Ces descriptifs seront ensuite mis en ligne sur la plateforme web Cirkwi en collaboration avec l'ADT.

- Phase 3 : Elaboration d'un schéma de jalonnement et de signalétique

La dernière étape sera de produire un plan de jalonnement avec l'emplacement des panneaux et une estimation financière du projet.

Anne Chauvard nous présente la première phase de la mission concernant l'identification des boucles. Une première sélection des boucles a été effectuée lors du comité technique du 27 septembre 2016.

Anne précise que nous sommes sur un territoire à forte déclivité et qu'il est difficile de trouver des boucles de niveaux faciles sur le territoire. Toutes les boucles ont été pratiquées à VTC sur une moyenne de 7km/h.

L'association présente 12 boucles classifiées selon un code couleurs, essayant de répondre le mieux possible au cahier des charges, et irrigant tout le territoire du pôle.

- 4 boucles familiales (verte)

Ce sont des boucles de niveau facile à intermédiaire accessibles à un public familial, à des enfants à partir de 10 ans et à des pratiquants occasionnels

- 4 boucles de niveau exigeant (bleu)

Des boucles de niveau intermédiaire à exigeant, accessibles pour des adultes et enfants à partir de 14 ans

- 4 boucles sportives (rouge)

Des boucles de niveau très exigeant accessibles pour un public sportif

*Pour le détail de chacun des boucles, Voir le Powerpoint 2 « boucles cyclables »*

#### Suite :

La mission se terminera fin janvier 2017 sur la base du calendrier suivant :

- Phase 2 : réunion technique le 22-novembre + rendu des fiches descriptives avant la fin de l'année
- Phase 3 = courant janvier

#### **Echanges :**

Aucune boucle ne passe sur le secteur de Mouillac. Mondovélo a peu exploré ce secteur dans le cadre de l'étude en raison de la forte déclivité au départ de Caylus pour rejoindre le causse. Il est proposé de travailler dans un autre cadre que celui de l'étude à une exploration de ce secteur afin de trouver une proposition (cf. partenariat CODEP ?)

Il est rappelé que le départ des boucles doit se faire au niveau des futurs relais d'itinérances douces mis en place dans le cadre du pôle de pleine nature sauf boucle thème spécifique).

Il est aussi important de rappeler que les boucles ne doivent pas sortir du territoire du pôle et veiller en tout cas à rester sur une zone MASSIF.

Il est demandé à la fin de la présentation de revoir le tracé de l'itinéraire de Cazals pour que celui-ci soit une boucle et puisse démarrer de Cazals.

## **5- Charte design par l'agence la Motrice**

Dans le cadre du pôle de pleine nature, plusieurs projets d'aménagements, d'équipements et de signalétique sont portés par les collectivités territoriales pour soutenir le développement de la filière APN sur le territoire : réhabilitation de bâtiments d'accueil du public APN ( relais d'itinérances douces, points multi-accueil, poste de secours baignade, sanitaires/vestiaires...), création de nouveaux bâtiments ( sanitaires, vestiaires, relais d'itinérances douces), pose de nouveaux équipements et mobiliers et valorisation de l'existant ( poubelles, parking à vélo, tables de pique-nique, tables, point d'eau), pose d'une nouvelle signalétique et valorisation de l'existant ( signalétique informative, touristique, micro-signalétique sur sites, interprétative.

Hugo receveur de l'Agence La Motrice nous présente le travail effectué pour élaborer une charte DESIGN qui sera le document de référence pour tous les projets de création/ réhabilitation d'équipements, d'aménagements, la signalétique informative et touristique, la

communication/promotion écrite et numérique afférents au pôle de pleine nature et portés par les collectivités territoriales du pôle.

Une reconnaissance de terrain et la compréhension des différents documents existants ont été réalisés en juin 2016 dans le cadre de la phase DIAGNOSTIC, complétés par d'autres séances de terrain en juillet et août 2016. Cela a poussé l'équipe à travailler sur une charte adaptée aux différents secteurs du territoire tout en ayant une ligne directrice commune. L'idée de disposer d'une homogénéité totale dans les mobiliers, espaces et signalétique n'a pas été retenue.

L'équipe a aussi beaucoup travaillé sur les interconnexions et les intermodalités du territoire. Puis une analyse plus précise des sites a été faite comprenant des dessins de coupe et de profils des sites.

Un workshop a été organisé sur 3 jours, du 20 au 22 septembre 2016, auprès de 73 étudiants de l'IUP de l'Art Appliqués de Montauban afin de travailler avec eux sur des idées de mobiliers possibles à mettre en place sur les différents sites étudiés.

Vous pouvez suivre l'avancement du travail de la charte design et prendre connaissance des différents supports et outils constitués durant la phase de diagnostic en consultant les différents liens suivants :

1/ suivi Projet : <http://charte-design-gorgesaveyron.jimdo.com/>

2/ reportage photo par Kristoff Guez : <https://polepleinenaturewordpress.wordpress.com/>

3/ Carnet de dessins et d'inspirations : <http://fr.calameo.com/read/000865823ab0bad98e21e>

*Voir powerpoint 3 « charte design 04 10 2016 »*

Suite :

- Le prochain comité technique de la charte se déroulera le 22 novembre 2016
- Le document charte design sera finalisé début janvier 2017.

### **Echanges :**

La signalétique directionnelle et le balisage ne sont pas ici concernés, répondant de normes réglementaires et/ou fédérales existantes.

Le Fab Lab à Caylus pourrait être un support à cette action de charte design : création des objets, animation d'un groupe d'artisans/ designer, artistes, mobilisation des usagers. Un Fab Lab (Laboratoire de fabrication) est un endroit où divers types d'usagers (particulier, association, entrepreneur ou entreprise), quel que soit leur niveau de connaissance, peuvent venir expérimenter, apprendre ou fabriquer par eux-mêmes tous types d'objets (prototype technique, objet artistique ou design, objet interactif, etc...) grâce à la mise à disposition de machines innovantes.

## **6- Pistes de programme d'actions 2017-2018**

Le Pôle pleine nature est un projet porté sur 6 ans jusqu'en 2020. Il est découpé en 3 programmes d'actions biannuels avec des opérations d'investissements portées par divers acteurs, publics et privés, visant à mieux qualifier les espaces et sites de pleine nature et diversifier l'offre sur le territoire du pôle.

Le premier programme bi-annuel 2015/2016 a été défini avec plusieurs opérateurs. Les deux prochains programmes d'actions 2017/2018 et 2019/2020 restent à préciser en se conformant aux engagements de la candidature initiale.

Lors de la candidature à l'appel à projet plusieurs actions ont été inscrites dans le projet sur les 6 années du projet :

Pour 2017/ 2018 :

La CC QRGA

- Poursuite du plan pêche sur la CC QRGA
- Poursuite de la modernisation des points multi-accueil : Un premier PAJ a été rénové en juin 2016 à st Antonin, d'autres PAJ présents sur le territoire seront rénovés et les aménagements devront prendre en compte la charte design signalétique et mobilière.

La commune de St Antonin

- Création de la via ferrata en 2018 suite à l'étude de faisabilité en cours et l'étude environnementale et au dépôt des dossiers d'autorisation en 2017.
- Développement du vol libre : cette action initialement prévue dans le premier plan d'action du pôle est reprogrammée sur 2017 sur la base d'un dossier plus complet compte-tenu de la sous-évaluation du budget initial.

Des opérations privées inscrites dans la candidature sont annulées ou/et à confirmer :

- L'Aménagement du site de la SOLE par l'association des loueurs > coût 20 000 € > qui est non éligible au pôle car sur la commune de Penne (81)
- Le développement d'un produit vélo par la SARL Nature Escapades > coût 20 000 € > Cette action reste à confirmer auprès de Natures Escapades vu le test réalisé dans le cadre du partenariat Tep CV

Pour 2019/ 2020 :

La commune de Cazals :

- Volonté d'élaborer un projet durable autour du site du moulin de CAzals.

La CCQRGA

- Pose de la signalétique touristique et informative règlementaire
- Créations de 2 sentiers d'interprétations
- Création d'un parcours d'interprétation en Canoë-Kayak
- Extension du site VTT de la FFC vers le nord

La Commune de Caylus

- Diversification des APN sur le Lac de Labarthe. En ce qui concerne ce projet, il est important de travailler en concertation avec la communauté de communes QRGA en ce qui concerne les aménagements faits sur le site avec le programme pêche par exemple / programme ENS.

*Voir le powerpoint 1 « journée échanges 04 10 2016 »*

Ces actions ne sont pas exhaustives et il est possible d'intégrer de nouvelles actions, sous réserve de complémentarité des activités proposées, de la validation du projet par le comité de pilotage du pôle et de l'éligibilité du projet et des dépenses conformément au cahier des charges de l'appel à projets MASSIF

Il faut se rapprocher du PETR du pays-Midi Quercy pour constituer un pré-dossier.

Marianne rappelle que deux comités MASSIF sont programmés par an pour les dossiers de subventions du Massif central, l'un en fin d'année et l'autre au printemps en général. Le prochain comité de programmation se déroulera en avril, les dossiers sont donc à déposer rapidement (6 mois avant)

M. Maffre ajoute qu'il s'agit d'être efficace dans les actions du pôle, il vaut mieux inscrire moins d'actions mais bien exécutées, que plusieurs actions non abouties.

## **Echanges et points abordés :**

### Zones de baignades

Philippe Darbois revient sur le fait de considérer l'activité et le développement des zones de baignades aménagées et surveillées sur le pôle.

Patrick Bastide précise qu'en matière de réglementation, il existe 3 types de baignades :

- Les baignades autorisées et aménagées
- Les baignades libres à ses risques et périls non interdites et non aménagées
- Les baignades interdites par arrêté préfectoral et signalées par des affichages très visibles en cas de danger.

En ce qui concerne les zones de baignades libres (à ses risques et périls), les communes ne sont pas tenues en l'absence de dangers particuliers de faire procéder à une surveillance ou à une signalisation. Cependant, le conseil d'état considère qu'il incombe aux maires des communes ayant des plages notoirement fréquentées mais non aménagées de prendre de mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité des baigneurs.

Ces mesures consistent au minimum de mettre en place à proximité des lieux de baignade que l'on sait fréquentés des moyens d'alerter des secours et de maintenir un accès dégagé au plan d'eau (pas d'encombrement des voies d'accès par des véhicules, par exemple) afin de permettre une intervention rapide en cas d'accident.

S'agissant de la sécurité sanitaire, dès lors qu'un lieu de baignade se trouve habituellement fréquenté, une surveillance analytique de l'eau est à mettre en place. Cette surveillance peut être imposée par l'ARS mais les frais correspondants à la mise en œuvre de ce contrôle de la qualité de l'eau sont à la charge de la commune concernée. Il est à noter que la simple mise en place de cette surveillance sanitaire ne rend pas la baignade « autorisée » au sens du Code de la Santé publique, mais s'inscrit dans un souci de santé publique général dans la commune.

Pour demeurer dans cette catégorie de baignade, la commune doit veiller au respect des conditions ou règles suivantes :

- Absence de tout aménagement de la berge et de la zone de bain
- Absence de délimitation d'une zone de baignade
- Absence de toute signalétique incitant à la baignade
- Absence de poste de secours ou/et de maître-nageur ou de surveillance de la baignade

### Balisage randonnée :

Sylvain Pralong (ADT) indique des difficultés rencontrées sur certains secteurs où il existe un double balisage peu lisible pour les usagers. Une homogénéité doit être recherchée à travers une mise en cohérence des interventions et des méthodes de procédures promues dans le cadre du plan départemental des itinéraires de randonnées pédestres (PDIPR). Une réunion entre l'ADT et les associations doit avoir lieu prochainement pour en discuter.

Le Département conseille d'ajouter une ligne de dépenses concernant l'intégration de la charte design signalétique et mobilière sur les sites de pleine nature.

## **7- Pistes de programmes d'actions du PETR du Pays Midi-Quercy**

*Voir le powerpoint 1 « journée échanges 04 10 2016 »*

Le PETR propose des pistes d'actions à poursuivre ou à mettre en place dans le cadre du prochain programme d'action 2017-2018. Il concerne 3 axes :

*NB : ses actions ne sont que des pistes qui devront être discutées et validées avec les élus du PETR. Toutes les actions présentées aujourd'hui ne seront pas forcément retenues*

### 1- Animation / coordination du pôle

Cette action concerne la poursuite de **la coordination et de l'animation du pôle de pleine nature** par un salarié à 70% d'un ETP pour mener à bien les actions de suivi, d'accompagnement et de coordination.

### 2- Aménagements / équipements

#### - **Préfiguration de la signalétique et du mobilier du pôle – application charte design**

Il s'agit d'une opération permettant de tester l'usage fait par les habitants et touristes d'un équipement, d'en évaluer son utilité avant de le déployer définitivement et de tester le processus de fabrication.

Le Fab Lab à Caylus pourrait être un support à cette action

Cette action pourrait concerner la signalétique sur un site et son équipement. Le site est à identifier.

### 3- Communication/Promotion

**Participation au Salon des activités de pleine nature** à Montpellier en lien avec l'ADT et l'OTI Hugo Receveur propose de présenter le concept innovant de la charte design par exemple.

Autres possibilités : salon de la randonnée à Lyon, salon des sports nature à Lille

**Soutien à la qualification de l'accueil fait aux clientèles APN dans les Offices de Tourisme** avec le Financement d'un agent d'accueil spécialisé APN sur 20% d'un ETP soit environ 60 jours / an

L'objectif est ici d'offrir aux clientèles en séjour et de passage un service d'accueil et d'information spécialisé Pleine nature. Connaissance de l'offre, conseils précis sur les lieux de pratique, conditions d'accès mais aussi montage de plannings d'activités sont les missions et savoirs de cet agent

#### **Lisibilité de l'offre APN dans les Offices de Tourisme du pôle**

Création d'une signalétique promotionnelle spécifique dans les bureaux d'information touristique et l'Office de Tourisme de pôle. En déclinaison de la charte design – sur mesure

#### **Création de vidéos promotionnelles sur les activités de pleine nature**

L'ensemble des vidéos réalisées permettront d'aborder les différentes thématiques de l'offre du Pôle et de renouveler régulièrement le contenu des supports de communication numériques (sites internet, réseaux sociaux...).

**Soutien à l'événementiel « Roc'n Eau »** : supports de communication/promotion, appui logistique et financement d'une programmation culturelle

Objectifs du pôle pleine nature : soutenir cet événement comme l'événement phare de la destination pleine nature, l'étendre à tout le territoire du pôle, proposer une plus large palette d'activités et de sites en associant autres clubs et comités, renforcer la dimension festive et culturelle, renforcer sa communication

L'Office de Tourisme reste le coordonnateur, animateur de l'événement

Le PETR intervient en soutien financier et logistique (communication, mobilisation des partenaires, construction des programmes d'activités)

### 4- Education au sport, santé et vie sociale

Soutien au développement du sport de pleine nature auprès des habitants et des enfants (mise en place de **coupons-sport** d'une valeur de 15 euros)

#### **Echanges et points abordés :**

M. MAFFRE souhaite que les actions du PETR Pays Midi Quercy soient moins importantes et que ces actions soient mises en place en collaboration avec la CC QRGA et le futur office de tourisme intercommunal. Il souhaite que Le PETR reste sur des actions de structuration et d'innovation et que l'OTI soit en charge de la communication et de la promotion.

Leslie Campourcy indique que La LPO Aveyron a été désignée par la DDT du Tarn pour animer le site Natura 2000 "vallée de l'Aveyron" qui s'étend de Belcastel (Aveyron) jusqu'à la confluence avec la rivière Tarn sur la commune de Lafrançaise (Tarn et Garonne). Le site se limite au lit mineur du cours d'eau et a été classé par la présence de plusieurs espèces dites d'intérêt communautaire.

Parmi les actions qui vont être mises en place cette année, plusieurs concernent des actions de communication et de sensibilisation.

Dans ce cadre, la LPO Aveyron reste à notre disposition pour toute volonté ou projet local prévu sur le territoire en lien avec la biodiversité de ce site.

Par exemple, une animation pour le grand public ou une information spécifique sur le site...

**Suite :**

- Une rencontre entre le PETR et la CC QRGA est prévue pour discuter des interventions complémentaires de chacune des structures.
- La constitution des dossiers groupés de programmation au pôle est en cours